

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Montessori Dieppe Inc.		Date d'inspection Le 19 mars 2026	
Nom de l'établissement Montessori Dieppe		Numéro de permis 2013875	
Adresse Unité 3 299 rue Champlain Dieppe NB E1A 1P2		Numéro de téléphone (506) 855-1234	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 56	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Sarah Babineau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit.	24(1)(f)	13 févr. 2026	
Commentaires: La Mentore en Assurance de la Qualité a effectué un suivi des registres de présence et a observé qu'une classe n'avait pas inscrit les enfants sur le registre de présence pendant trois jours consécutifs. La personne éducatrice doit s'assurer que les registres sont complétés correctement et quotidiennement.			

Commentaires généraux
La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux cet après-midi pour une inspection de suivi.
La mentore a observé la causerie ainsi que le départ des enfants.
Le ratio était respecté durant l'inspection.

original signé par
Sarah Babineau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 mars 2026

Date

original signé par
Shari Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 mars 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"